

## Département de médecine familiale

### Université d'Ottawa

Nom de la politique:	Réaffectation des projets d'études et de recherche du PSFRM
Approuvé par:	Comité du programme de résidence (CPR)
Date de la dernière révision: Date prévue pour la révision:	11 avril 2016

#### Objectif:

L'objectif de cette politique est de détailler le protocole à suivre lorsqu'un résident change son PSFRM de savant à chercheur ou de chercheur à savant.

#### Politique:

Un résident de première année peut demander de changer son projet de PSFRM d'érudit à recherche, ou vice versa, avec l'approbation de son superviseur de projet de PSFRM. Une fois cette approbation donnée, la demande doit être transmise au conseiller en recherche universitaire du PSFM qui prendra la décision finale concernant le changement. Toutes les procédures ci-dessous doivent être suivies pour que la demande soit prise en compte.

#### Procédure:

1. **Approbation:** Tous les changements à la désignation d'un projet du PRFM doivent être approuvés par le superviseur de projet du PRFM associé. Une fois cette approbation donnée, la demande doit être transmise au conseiller en recherche universitaire du PRFM, qui prendra la décision finale concernant le changement. Les demandes doivent être envoyées par courriel à l'adresse [fmrspdfm@uottawa.ca](mailto:fmrspdfm@uottawa.ca), avec copie au superviseur du projet.
2. **Délais:** Les résidents peuvent passer d'un projet de recherche universitaire à un projet de recherche, ou vice versa, au cours de leur année PGY1. La gestion et l'approbation des demandes seront laissées à la discrétion du conseiller en recherche universitaire du PSFRM.
3. **Congé d'érudition pour le PSFRM:** Les résidents qui répondent aux deux critères ci-dessus recevront le reste du congé de recherche associé à leur nouvelle désignation.